

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

→ ***Le lundi 13 octobre 2025 à 20h00 à la mairie.***

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 9 octobre 2025

Le Maire
Arnaud PRAILE

ORDRE DU JOUR

- Attribution des noms de rues du lotissement « Chemin Vert II » ;
- Fixation du montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) ;
- Tarifs 2026 du camping de Poupet ;
- Tarifs 2026 du Puy du Fou ;
- Prévoyance Santé : Participation employeur mutuelle ;
- Fixation des tarifs des prestations et travaux réalisés par les Services Techniques.

